Le numérique bousculant le droit de la musique : colloque organisé par le CEJEN le 10 novembre 2022 au Centre Panthéon

Le numérique sert de plus en plus à la création d'œuvres musicales et à leur diffusion par les réseaux : auto-producteurs et sampling deviennent courants ; et la diffusion par le biais de plateformes dépasse la distribution sur des supports. Quelles conclusions juridiques faut-il en tirer ? Tel est le thème du colloque organisé par le Centre d'études juridiques et économiques du numérique (CEJEN) le jeudi 10 novembre 2022 au Centre Panthéon, à Paris.

L'usage et l'encadrement du sampling, l'intelligence artificielle et la musique, le versement des droits d'auteur et des droits voisins, les nouvelles modalités numériques, blockchain, Web3.0, NFT seront au programme des tables-rondes organisées lors de cette journée riche en débats.

Les actes du colloque seront publiés dans un prochain Hors-série de Légipresse.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES : Lieu : Université Paris Panthéon-Assas, 12 place du Panthéon 75005 Paris, Salle des conseils, 2e étage

Organisation, inscriptions et demandes d'attestation de présence : Sophie-Rose Gesret, sophie.rose.gesret@gmail.com

Répondre avant le 30 octobre 2022. Cliquer ici pour voir le programme.

Nombre de places très limité.

Colloque validé pour la formation continue obligatoire des avocats.